

## EDITO : MENACES SUR LE FOOD POWER AMÉRICAIN

Les agriculteurs américains ne savent plus très bien où ils en sont depuis l'accession de Trump à la Maison-Blanche. Les mesures visant à assouplir les contraintes environnementales introduites par Obama, une réforme fiscale destinée à modifier le régime de la transmission des exploitations, étaient très attendues. Espoir vite contrecarré par les ambitions du Président américain de se retirer du TPP, de réexaminer l'ALENA, et d'augmenter les tarifs douaniers appliqués aux importations de certains produits industriels en provenance notamment de Chine. Des mesures de rétorsion ont été prises par Pékin, et concernent quelques produits agricoles américains. Le ciel pourrait donc s'assombrir pour les producteurs américains.

L'agriculture américaine est-elle entrée dans une phase de déclin relatif, qui correspondrait à celle de l'économie nationale ? Les agriculteurs ont vu dans l'élection de Donald Trump, pour qui ils ont voté à 78%, un espoir de renouveau. En dépit de l'accueil enthousiaste réservé d'une part à la réforme de la réglementation environnementale, qui gèle toutes les mesures prises antérieurement et qui instaure le principe du 2 pour 1 (pour chaque réglementation nouvelle, deux seront supprimées), et, d'autre part, au changement du régime fiscal qui supprime l'impôt sur les successions, les agriculteurs se montrent toutefois inquiets, en particulier sur la question de leur rang dans les exportations mondiales de produits agricoles et alimentaires.

### L'INQUIÉTUDE DES AGRICULTEURS

Les agriculteurs s'interrogent en effet sur les conséquences qu'occasionneront les mesures adoptées récemment, ayant trait à l'augmentation des tarifs douaniers appliqués aux produits importés en provenance notamment de Chine (acier et aluminium), et qui ont amené Pékin à réagir en brandissant la menace d'un alourdissement des droits de douane sur l'automobile, l'aéronautique, le soja, la viande porcine et les fruits. La décision de Donald Trump a été motivée par l'ampleur du déficit commercial bilatéral, qui a atteint en 2017 - 375 milliards de dollars, soit 46% du déficit total (- 811 milliards de dollars en 2017), qu'il souhaiterait ramener à hauteur de - 100.

En s'attaquant à quelques produits agricoles, la Chine pourrait amplifier son processus de diversification de ses sources d'approvisionnements et porter un préjudice sérieux aux exportateurs américains. Les importations chinoises de soja ont dépassé en 2016 les 80 millions de tonnes, et se rapprocheraient en 2019 des 100 millions de tonnes. La répartition géographique de leurs achats de graines est la suivante : 38 millions de tonnes en provenance du Brésil et 34 des Etats-Unis. C'est en 2012 que le Brésil a supplanté les Etats-Unis en tant que fournisseur prépondérant de la Chine. Elle pourrait de plus, puiser dans l'offre argentine, afin de desserrer sa dépendance envers les producteurs américains.

On peut par conséquent prendre la mesure du bouleversement engagé dans la géographie des transactions commerciales concernant le soja depuis quelques années, et qui s'annonce durable à la faveur de décisions politiques comme celles que viennent de prendre Washington et Pékin. Dit autrement, l'hégémonie sud-américaine sur le soja se confirme. Il suffit de rappeler que, depuis 2001, la production de soja dans ces deux pays dépasse celle des Etats-Unis, avec respectivement 171 et 114 millions de tonnes en 2017 (chiffres encore provisoires), et que le Brésil est devenu dès 2012 le premier exportateur mondial de cet oléagineux.

Surgissent alors deux types de conséquences. La première a trait aux turbulences engendrées par les décisions de Donald Trump et de son homologue chinois, sur le marché du soja lui-même. Pékin envisage en effet d'alourdir les droits de douane de quelque 25% sur le soja américain entrant sur son marché. Les annonces ont pesé sur la formation du cours, puisqu'il a enregistré une baisse de plus de 2% au début du mois d'avril, avec une pointe à - 5% lors d'une séance à la Bourse de Chicago, avant de se reprendre ensuite. L'instabilité chronique des marchés sort renforcée par des décisions politiques, au risque de malmener le revenu des producteurs. Or on sait que le revenu des agriculteurs américains est passé en 2018 sous la barre des 60 milliards de dollars.

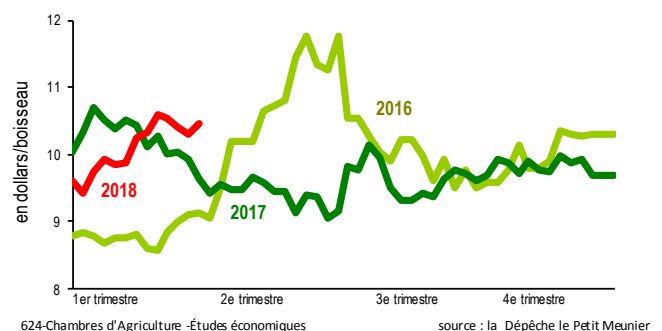
Le deuxième type de conséquence renvoie aux flux commerciaux. La guerre commerciale qui est en train d'émerger des décisions prises de part et d'autre du Pacifique est-elle de nature à accentuer l'érosion du commerce extérieur agroalimentaire américain ? Que ce soit en valeur ou en volume, le soja représente une part importante des exportations totales de produits bruts (en 2017, sur les dix principaux produits bruts exportés, la part du soja était de 29% en valeur et 59% en volume). Du fait même que l'agriculture américaine semble mal préparée à affronter une diminution des achats chinois de soja, la question de l'érosion de l'excédent commercial agroalimentaire est bel et bien légitime, si l'on en juge par son évolution sur sept ans. D'autant plus que l'on sait quand sont appliquées les restrictions au commerce, on ignore à quel moment elles sont démantelées, l'embargo russe étant là pour attester de la longévité de tels outils.

### LE FOOD POWER AMÉRICAIN SE FISSURE

Les années 2010-2014 ont propulsé les excédents commerciaux agroalimentaires américains à des niveaux rarement atteints. Le record fut atteint en 2014 avec plus de 43 milliards. Ensuite, le repli est significatif, notamment en 2016, année où l'excédent commercial est tombé à 16,6 milliards de dollars. 2017 se caractérise par une remontée à 21 milliards de cet excédent des échanges, montant qui serait à peine dépassé en 2018. C'est donc dans un contexte de grande incertitude pour les agriculteurs que les discussions préparatoires à la future Loi agricole américaine ont débuté au Congrès. Par contraste avec le Farm Act précédent (2014-2018), celui qui s'annonce se distingue par des prix bas et des contraintes lourdes pesant sur l'appareil exportateur. Le questionnement sur la pérennité du Food Power américain n'en est par conséquent qu'à ses débuts.

### LE YOYO DU SOJA

Graphique - Cotations de la graine de soja à Chicago



Le cours du soja est manifestement affecté par deux facteurs. Le premier, rappelé dans le texte ci-dessus, tient aux joutes commerciales que se livrent Etats-Unis et Chine. L'annonce d'une possible augmentation des droits de douane sur le soja importé par Pékin a, début avril, affolé le marché de Chicago. Le second facteur réside dans le mouvement de la parité monétaire du dollar. La dépréciation du billet vert est en effet à l'origine d'une remontée des cours fin mars, laquelle a donc été temporairement contrecarrée par le conflit commercial sino-américain. Quoi qu'il en soit des mesures de rétorsions commerciales, elles ne seront pas appliquées avant plusieurs mois. A suivre donc. **Contact : Thierry Pouch**

## LA CONSOMMATION DE PRODUITS CARNÉS

### DÉCLIN OU MUTATION ?

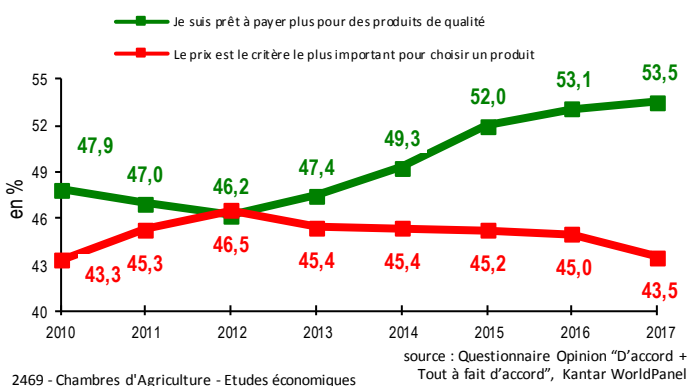
La présentation des résultats d'une étude Kantar WorldPanel sur la consommation de produits carnés par les ménages français met en lumière plusieurs tendances de fond qui pourraient, à termes, impliquer des changements considérables pour les filières agroalimentaires. Si le phénomène de déconsommation semble être un mouvement qui s'affirme, la croissance des marchés sur de nouveaux types de produit et de nouveaux circuits de distribution laisse entrevoir des perspectives encore encourageantes pour les produits carnés.

Le bilan Kantar WorldPanel de l'année 2017 sur la consommation de produits carnés annonce des changements conséquents dans l'appréhension du comportement des ménages dans leurs actes d'achat. Si la conjoncture économique de 2017 s'est révélée favorable à la consommation globale des ménages grâce, entre autre, à une croissance retrouvée sur le plan national (+1,9 % de croissance du PIB par rapport à 2016, -0,1 % de chômage), cette embellie n'a pas profité aux produits alimentaires dont la consommation est en repli, en particulier pour les protéines animales. Un recul qui s'explique en premier lieu par une inflexion progressive des comportements alimentaires.

#### LA QUALITÉ D'ABORD, LES PRIX APRÈS

Si près des trois quarts des repas sont encore consommés à domicile, la part des prises de repas hors domicile atteint désormais près de 25 % et s'est accrue de 12,2 % par rapport à 2016, transformant ainsi au fur et à mesure la structure des repas. Cette transformation se traduit, entre autre, par l'abandon des repas du type « entrée-plat-dessert », la première partie étant de moins en moins présente dans les habitudes alimentaires des ménages français. D'autre part, deux autres tendances majeures sont observées : la perte de part de marché des produits de grandes marques au profit des produits de marque de type « terroir » (faits par des petits producteurs ou des marques de distributeurs), ainsi que la montée de produits calibrés pour le « faire soi-même » et centrés sur les protéines végétales. Enfin, un dernier fait saillant concerne la montée en puissance du critère « qualitatif » dans l'acte d'achats au détriment du critère « prix » (graphique 1), puisque désormais plus d'un ménage français sur deux déclare vouloir payer plus pour un produit plus qualitatif. Un critère d'autant plus prépondérant au regard de l'impact des labels (label rouge, bleu-blanc-cœur, origine France), qui rassurent des consommateurs français de plus en plus méfiants quant à leur mode de consommation alimentaire.

Graphique 1 - Questionnaire critère prix et qualité

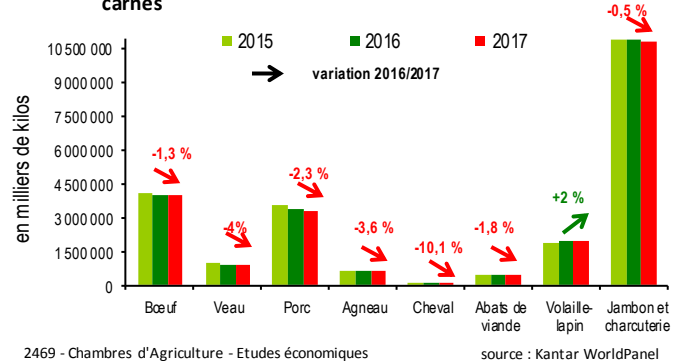


#### LA VIANDE DE BOUCHERIE PRÉSENTE DANS LE BUDGET, MOINS DANS LES ACHATS

Dans ce contexte, la consommation de produits carnés connaît un recul assez marqué en 2017, même si les protéines animales conservent une part prépondérante dans le budget alimentaire des ménages (près de 38 % au total). La diminution des volumes d'achats dans les paniers des ménages, mais aussi de leur fréquence d'achat, confirme le glissement progressif des

comportements alimentaires vers une diminution de la consommation de viande, du moins dans les repas à domicile des ménages français. Ainsi, à l'exception des produits de l'aviculture, les volumes d'achats annuels des produits de la boucherie sur le panel suivi par l'institut Kantar sont en diminution. Ces pertes s'élèvent jusqu'à 4 % pour le veau, 3,6 % pour l'agneau et 2,3 % pour le porc entre l'année 2016 et l'année 2017 (graphique 2).

Graphique 2 - Evolution des volumes d'achats par produits carnés



#### LE TABLEAU EST-IL SI NOIR QUE CELA ?

Si cette baisse tendancielle s'affirme considérablement en 2017, plusieurs éléments indiquent que les ménages français ne délaissent pas pour autant les protéines animales dans leur alimentation. Tout d'abord, la croissance des repas pris hors domicile se traduit par une multiplication des points de vente des chaînes de restauration (fast-food, restauration classique, sandwicherie), en particulier dans les espaces urbains comme l'atteste le regain de fréquentation des établissements en 2017. D'après les chiffres du cabinet NPD, le nombre de visites dans les chaînes de restauration en France se serait accru de 62 millions entre 2016 et 2017, franchissant ainsi la barre historique des 10 milliards de visites qui avait été atteinte pour la dernière fois en 2008 avant la crise économique. Un enjeu fort donc pour les filières animales françaises qui doivent en faire un axe stratégique de reconquête. A titre d'exemple, encore plus d'un tiers des volailles consommées en France est importé, et près de 90 % de ces importations sont à destination de la restauration hors domicile. Certaines grandes enseignes comme Mc Donald's envisagent désormais de s'approvisionner à 100 % sur des produits volaillers origine France et labellisés, et de recentrer une part de leurs approvisionnements en viande bovine et porcine uniquement auprès d'élevages français, emboîtant ainsi le pas à ce désir de relocalisation et de territorialité de la clientèle française.

D'autre part, si les achats de produits carnés diminuent en volume, cette baisse est en partie amortie par le report de la consommation sur des produits davantage valorisés. Le succès de marques locales et le regain d'intérêt sur des produits labellisés, que ce soit pour les régimes alimentaires traditionnels ou moins protéinés tel que le flexitarisme, ouvrent des opportunités de marché qui amènent davantage à repenser les débouchés des filières plutôt qu'à la remettre en cause.

Enfin, il est important de signaler que la promotion connaît un essoufflement dans les grandes surfaces, et constitue donc un levier de croissance de moins en moins pertinent pour les grandes enseignes de la distribution qui, au passage, perdent de la fréquentation au profit des magasins de proximité et de la distribution on-line. Au final, l'ensemble de ces tendances apparaissent en adéquation avec les orientations prises dans le cadre du futur projet de loi des États Généraux de l'Alimentation. Les filières françaises d'élevage ont encore un avenir dans le régime alimentaire des ménages français, qui ont clairement manifesté leurs nouvelles attentes. À ces acteurs de prendre les décisions stratégiques qui s'imposent.

Contact : Quentin Mathieu

## ÉLEVAGE LAITIER BOVIN

### LA CRISE LAITIÈRE DE 2015 ET 2016 SEMBLE AVOIR ÉPARGNÉ LES FILIÈRES BIO

Les données des fermes suivies dans le cadre d'INOSYS Réseaux d'élevage montrent que les exploitations laitières bovines spécialisées en bio ont mieux résisté à la crise de 2015-2016 (en termes de revenu), en particulier parce que les prix du lait payés aux exploitations bio n'ont pas décroché comme ce fut le cas dans le conventionnel.

**A**u courant du mois de janvier dernier, l'Institut de l'élevage (IDEE) a mis à la disposition du grand public sur son site les données agrégées des exploitations d'élevage suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage<sup>1</sup>. Nous nous proposons d'examiner dans cet article, les résultats comparés des exploitations laitières bovines (en plaine et en montagne) des filières bio et conventionnelles, sur la période 2012-2016. Laquelle des deux filières a le mieux résisté à la crise de ces dernières années ?

#### INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

INOSYS est un dispositif de production de références technico-économiques, environnementales et sociales, permettant de créer de l'expertise sur le fonctionnement global des exploitations. Il est basé sur le suivi d'exploitations et une typologie des systèmes d'exploitation français. Il est déployé par les Chambres d'agriculture dans trois secteurs : la viticulture, les grandes cultures et l'élevage ruminant. En élevage ruminant, les Chambres d'agriculture sont en partenariat avec l'IDEE. Le dispositif suit environ 1 500 fermes dans les secteurs bovin, ovin et caprin. S'agissant des filières bovin-lait spécialisées dont nous parlerons ici, elles sont représentées par un sous-échantillon de 243 exploitations en 2016 (tableau 1).

**Tableau 1 - Elevages Bovins-Lait : Structure et résultats moyens des exploitations par spécialisation**

	Montagne spécialisés bio		Montagne spécialisés conventionnels		Plaine spécialisés bio		Plaine spécialisés conventionnels	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016	2012	2016
Nb d'exploitations analysées	30	14	91	99	39	23	121	107
SAU [ ha ]	89	100	84	91	106	115	98	108
. dont cultures de vente	9	12	8	9	19	18	24	28
UGB Herbivores totales	78	91	78	94	100	117	110	128
UMO totales	2,2	2,2	2	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2
. dont UMO exploitants	1,9	1,9	1,8	1,9	1,8	1,7	1,9	1,8
. dont UMO salariées	0,3	0,2	0,1	0,1	0,3	0,5	0,2	0,3
Lait produit [ 1000 litres ]	297	361	352	435	365	363	544	636
Disponible / UMO exploitant [ k€ ]	26,3	43	25,9	25,6	31,6	31,9	28,5	23,3
RCAI / UMO exploitant [ k€ ]	23,3	32,9	23,1	17,5	37,2	28,2	31,3	15

Source : INOSYS - Réseaux d'élevage

#### 2015-2016 : L'ÉLEVAGE LAITIER BOVIN EST DANS LA TOURMENTE, MAIS LE SECTEUR BIO SEMBLE RÉSISTER

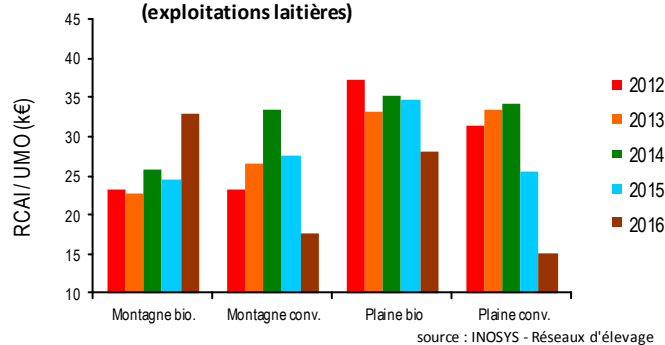
En 2015 et 2016, sur les marchés laitiers, la forte progression de la production européenne (sortie des quotas) face à la baisse de la demande mondiale (recul de la Chine après des années de croissance, embargo russe) a conduit à une situation de surproduction et de chute des prix. Les exploitations françaises ont été sévèrement touchées par cette conjoncture dégradée (voir revenu par exploitation, graphique 1).

En plaine, il semble que les élevages laitiers bio ont été moins gravement touchés par la catastrophe : leur revenu moyen baisse de -20% entre

2014 et 2016, contre -57% en conventionnel.

En montagne, la croissance du revenu moyen des exploitations bio est remarquable en 2016 par rapport à ce qu'on observe dans le secteur conventionnel ; cependant, on prendra ce résultat avec beaucoup de réserve car la taille du sous échantillon montagne-bio (14 exploitations) est sans doute trop faible en 2016 pour être représentatif (mais peut-être sommes-nous excessivement précautionneux ?).

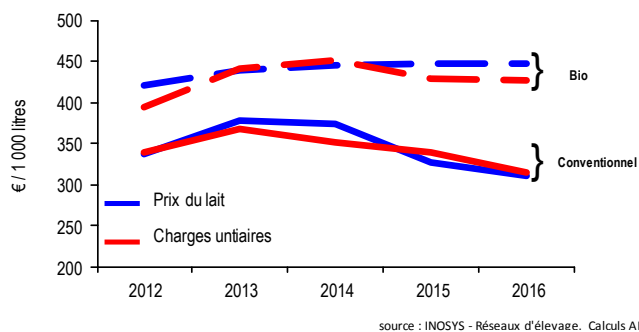
**Graphique 1 - Revenu par orientation de production (exploitations laitières)**



#### BIO : DES MARCHÉS RÉMUNÉRATEURS (ET PROTÉGÉS ?)

Dans l'échantillon des exploitations laitières en plaine, nous nous proposons de distinguer les effets prix et les effets charges dans la formation du revenu des exploitations (graphique 2).

**Graphique 2 - Prix du lait / Charge de production unitaire (zone de plaine)**



Du côté des prix, les marchés bio sont plus rémunérateurs que les marchés conventionnels mais surtout, les éleveurs en bio n'ont pas subi l'effondrement des prix des années 2015-2016. On parle d'un marché bio rémunérateur, on peut se demander s'il n'est pas, en plus, un marché protecteur. Pour les charges de production (hors amortissements, rémunération des chefs de fermes, et annuités de remboursement d'emprunt), elles sont plus élevées dans le bio que dans le conventionnel. Mais, in fine, les revenus des éleveurs bio sont quand même supérieurs (et moins instables) à ceux des éleveurs en conventionnel. Il semble, donc, que la stratégie de différenciation des producteurs en bio soit efficace.

Contact : Didier Caraes

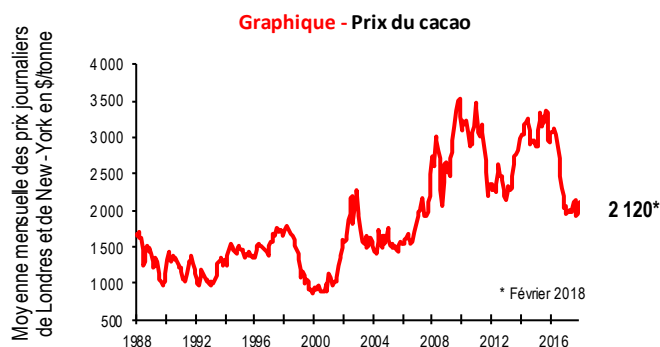


<sup>1</sup> [http://idele.fr/services/outils/observatoire-inosys-reseaux-delevage.html?tx\\_ideleanosys\\_inosys%5Baction%5D=filiere&tx\\_ideleanosys\\_inosys%5Bcontroller%5D=inosys&cHash=ee324bb3411fc5d039bb3b4a525eac24](http://idele.fr/services/outils/observatoire-inosys-reseaux-delevage.html?tx_ideleanosys_inosys%5Baction%5D=filiere&tx_ideleanosys_inosys%5Bcontroller%5D=inosys&cHash=ee324bb3411fc5d039bb3b4a525eac24)

## ABIDJAN ET ACCRA SE RAPPROCHENT POUR MAÎTRISER LE MARCHÉ DU CACAO

Le lundi 26 mars 2018, la rencontre entre les présidents ivoirien Allasane Ouattara et ghanéen Nana Akufo-Addo à Abidjan débouchait sur un pacte stratégique visant à maîtriser davantage un marché du cacao prioritaire pour les économies des deux pays. Un accord déterminant pour une denrée très convoitée, et dont la demande des occidentaux n'a cessé de croître.

Le marché du cacao est un cas passionnant dans l'histoire des marchés agricoles. Ce marché fortement concentré, avec 60 % de la production mondiale détenue entre les seules mains de la Côte d'Ivoire et du Ghana, s'illustre par l'animation d'une très forte volatilité depuis le début des années 2000. Si les fondamentaux expliquent en partie les soubresauts du cours du cacao, du fait des aléas de production des principaux producteurs et d'une progression constante de la demande mondiale, les traders ont longtemps fait de cette commodité un terrain de jeu propice à la spéculation. Certaines opérations sont restées dans les mémoires, comme celle d'Anthony Ward (alias « ChocoFinger ») en 2002 qui, par le biais du fond de spéculation Armajo, avait pris possession de plus de 200 000 tonnes de stocks de fèves. Cette pratique de squeeze ou de corner, opération consistant à manipuler un marché en contrôlant l'offre physique d'un produit et en prenant des positions longues sur son marché à terme, avait permis à ce spéculateur d'engranger un gain de plus de 47 millions de dollars en l'espace de 2 mois. Une stratégie de plus grande envergure avait été tentée par ce même Anthony Ward en 2010 (visant à maîtriser près de 7 % de la production mondiale et 15 % des stocks mondiaux de fèves de cacao), cependant sans se révéler aussi fructueuse. Par ailleurs, ces événements ont également mis en lumière le faible poids des pays producteurs qui, par la structure atomisée de leur filière et des mauvais choix stratégiques en termes de politique commerciale, ont laissé le champ libre aux fonds privés d'opérer sur ce marché.



source : ICCO  
(International Cocoa Organization)

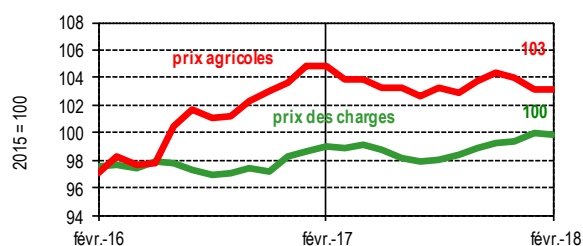
1474 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Fin 2017, la fermeture du hedge funds spécialisé dans le trading cacaotier CC+ (propriété d'Armajaro), à la suite d'une perte financière historique sur l'année 2016, traduit un tournant majeur du marché cacaotier. L'émergence du trading algorithmique a conduit à déconnecter le marché de ces fondamentaux, alors que les activités de trading traditionnel sur la fève reposaient sur la maîtrise de l'offre physique. D'autre part, les écarts permanents entre la rémunération des planteurs et le prix de vente très volatil sur le commerce international ont conduit à de très vives tensions dans les filières. Ainsi, le regain de production en Côte d'Ivoire sur la campagne 2016/2017 (+ 27 % par rapport à 2016 pour un bilan de plus de 2 millions de tonnes d'après les chiffres ICCO) a conduit à une chute drastique des prix, alors que son voisin ghanéen rémunérait les fermiers à un prix 35 % supérieur au prix minimum garanti ivoirien. Un phénomène qui entraîna un trafic de contrebande à la frontière des deux pays de l'ordre de plus de 100 000 tonnes d'après l'Organisation des Nations unies.

Ainsi, la déclaration d'Abidjan vise à ce que ces deux principaux acteurs harmonisent leur stratégie et récupèrent le contrôle d'un marché trop longtemps laissé aux mains des acteurs privés.

Contact : Quentin Mathieu

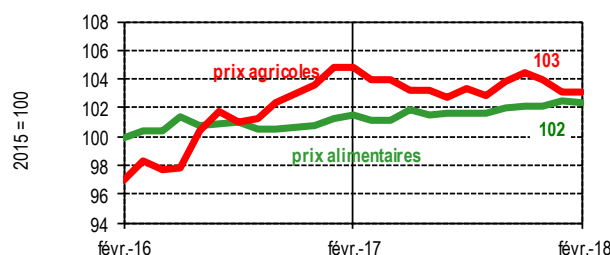
### Ciseau des prix



APCA - Etudes économiques

source : INSEE

### Prix agricoles et alimentaires

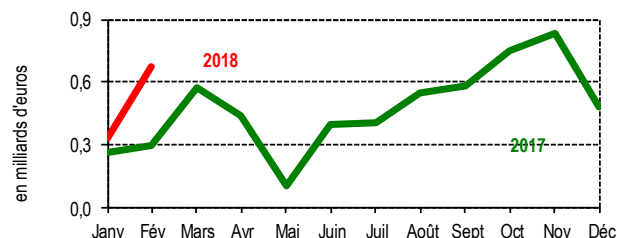


APCA - Etudes économiques

source : INSEE

% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	0,14%	0,82%	2,39%
Prix agricoles	-0,00%	-1,62%	6,29%
Prix des charges	0,10%	0,92%	2,46%
Inflation	-0,03%	1,18%	2,41%

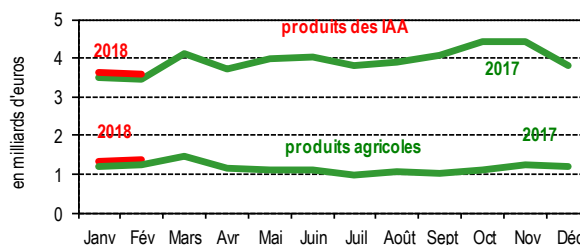
### Solde agroalimentaire



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

### Exportations agroalimentaires



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)	
En milliards d'€	Cumul 2 mois
En février	1, 002
2018	0,674
2017	0,296
	0,555

